

Le Mans, le 09 juillet 2019



## Et encore une (petite ?) tournée

Après les retenues financières ...  
les sanctions disciplinaires ...  
voici venu le temps des notations pénitenciaires !!!

Ce qui pourrait ressembler à une petite ritournelle ou à un début de poème à la Prévert est, de fait, la triste réalité de **tous les agents** de la MA Le Mans Les Croisettes qui ont, **légitimement**, manifesté il y a 18 mois, non seulement, pour leur sécurité, mais aussi, pour celle de toutes les personnes qui leur sont confiées, qu'elles soient *usagers contraints du service public*, prestataires de service ou intervenants extérieurs de l'établissement ...

Ainsi, que l'on soit un vieux briscard avec plus de 30 ans de service ou un jeune surveillant avec 2 ou 3 ans d'expérience, nous sommes tous jugés et notés à la même enseigne :  
« *Sa disponibilité a été entachée par ailleurs par une sanction de [x] jours de suspension [avec ou sans sursis] pour sa participation au mouvement de janvier 2018.* »

Voilà ce que nos supérieurs hiérarchiques retiennent de notre labeur des 18 derniers mois !!!

Aucune considération pour le travail, collectif ou individuel, fourni par chacun de nous depuis plus de 500 jours !!!

Aucune reconnaissance ni pour les risques subis : insultes, menaces, agressions ... ni pour les multiples interventions quasi quotidiennes menées avec le plus grand professionnalisme ... ni pour les dépassements de service induits par les multiples extractions médicales dites « d'urgence » ...

**RIEN !!!**

Qu'une sanction supplémentaire, qui plus est collective !!!

Monsieur le Directeur, monsieur le directeur adjoint, madame et messieurs les officiers, pensez-vous réellement rendre service à notre institution et à notre établissement en stigmatisant ainsi, sous couvert d'une prétendue directive de notre administration centrale, l'engagement légitime de nos collègues il y a 18 mois face à la montée de l'insécurité dans nos détentions ?!!

Le bureau local **Force Ouvrière de la MA Le Mans Les Croisettes** dénonce ces pseudos « techniques de management » qui ne peuvent être perçues par nos collègues que comme une brimade supplémentaire.

Le bureau local **Force Ouvrière de la MA Le Mans Les Croisettes** s'engage à accompagner tous les collègues qui, se sentant légitimement discrédités dans leur **investissement professionnel quotidien**, souhaiteraient contester cette sanction collective et faire un recours.

Le Bureau Local **Force Ouvrière**